CSE extraordinaire du 9 novembre 2026 :

Projet de déclinaison régionale de l'organisation de France Travail à La Réunion

Face aux enjeux et aux conséquences du projet : une expertise votée unanimement par les élus du CSE !

Pourquoi cette décision ?

Les élus du CSE identifient plusieurs points de vigilance :

- L'organisation du travail et la répartition des tâches.
- L'évolution des conditions de travail
- La définition et l'évolution des missions des agents.
- Les perspectives de carrière et les parcours de mobilité interne.

Le recours à une expertise indépendante : pourquoi ?

- Pour obtenir une analyse technique du projet pour en mesurer précisément ses impacts réels.

Une étape importante pour permettre aux élus du CSE de rendre un avis éclairé.

Nous nous engageons à vous tenir informés de l'avancement de cette expertise ainsi que des prochaines étapes de ce processus.